



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : COL DE L'ARZELIER

Discipline	GEANT	SLALOM		
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	MAURET			
Catégorie	U10àU14	U10àU16		
Altitude départ (m) :	1447	1350		
Altitude arrivée (m) :	1250	1250		
Dénivelé (m) :	197	100		
Longueur (m) :	496	260		
Sous le N° d'homologation	3150/12/14	3151/12/14		

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Fraise Philippe

Date d'expiration :
12/24

Fait le : 11 decembre 2014

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

www.ffs.fr



FEDERATION FRANCAISE DE SKI
Rapport d'inspection : Pistes Alpines Nationales

JLC/MF - Février 2014

Rapport d'inspection : [X] Homologation [] Ré homologation

- 1. Comité : DA Lieu : COL de L'ARZELIER Nom de la piste: MAURET
2. Adresse à contacter : Ski Club Col de l'Arzelier Mairie de Château-Bernard
3. Déjà inspecté par : Philippe FRAISSE

Table with 4 columns and 1 row: Ancien N° d'homologation, -, -, -

Table with 5 columns and 11 rows: Piste pour, Discipline, Catégorie, Altitude départ, Altitude arrivée, Dénivelé, Longueur, Pente moyenne %, Pente maximum %, Pente minimum %, Orientation de la piste

- 5. Branchement d'eau : NON
6. Neige de culture : NON
7. Cette piste est-elle déjà en bon état ? OUI
8. Taxe payée le : 26 novembre 2014
Montant du chèque : 30 €
9. Les besoins d'amélioration avant homologation :

R.A.S.

- 10 : Travaux achevés OUI
11. Mesure de protection et de sécurité qui sont nécessaires :

Piste de bonne largeur souvent supérieur à 40 mètres qui nécessite la pose de filets FIS de type "B" autour des deux sapins en milieu de piste aux environs des altitudes : 1300/1285 mètres.
Fermeture de la zone de départ avec un filet FIS de type "C".
Fermeture de la raquette d'arrivée avec filet FIS de type "B ou C" en fonction de la discipline, et de la demande du Jury.

Important ! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires

12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident :

En traineau ou barquette par la piste elle-même.

3 DZ à proximité.

- Distance jusqu'à l'hôpital le plus proche : 5 et 10 mn en hélicoptère
- CHU La Tronche 45 km (55 mn par la route)
- Hôpital sud Echirolles : 33 km (46 mn par la route et entre 5 et 10 mn en hélicoptère)

13. Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

Ondes : OUI / Câbles : NON / Radios : NON

14 . Remontées mécaniques Précisez : Capacité horaire/personnes : 900

Téléski de Mauret.

15. Etaient présent à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) :

Mme POSTOLY Aurélie : Présidente du Ski Club Col de L'Arzelier.

Mr FRAISSE Philippe : Inspecteur pistes alpine CRSND

16. Observations générales :

Belle piste en neige naturel orientée Sud-est pour les petites catégories.

Attention au manteau neigeux qui doit être bien travailler en fonction du gèle et dégèle au vue de son exposition.

17. Conclusions :

Piste à homologuer dans les deux discipline : GS et SL.

18. Les dossiers sont-ils complets ? OUI

- Homologation : Documents techniques : Photo Croquis Profil

Autres documents ...Descriptif.....

-Ré-homologation : Descriptif Photo

Lieu et date : Lans en Vercors le 25/11/2014

L'inspecteur Régional : Philippe FRAISSE

Signature :


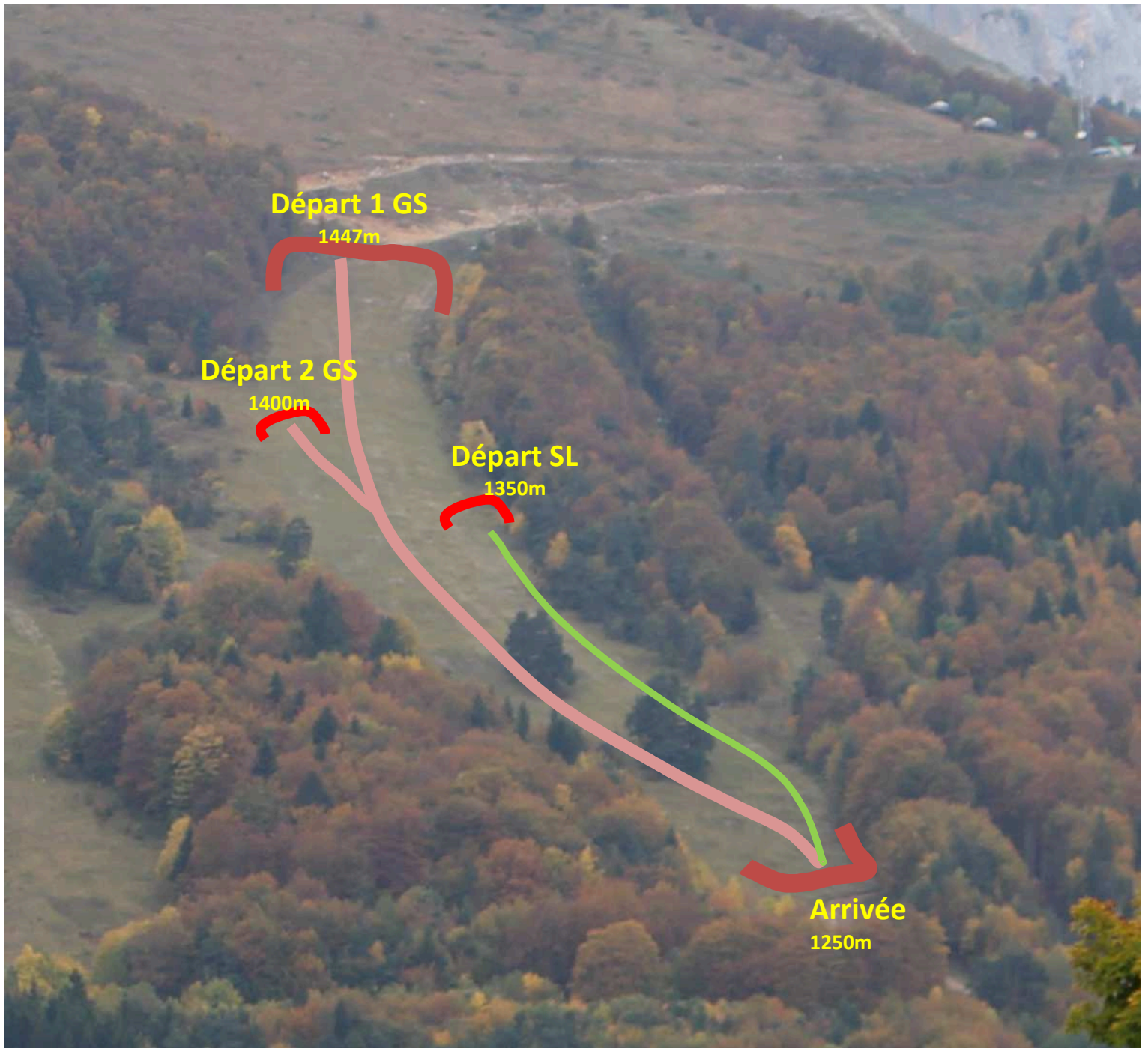


PHOTO PISTE DE MAURET



FICHE DESCRIPTIVE

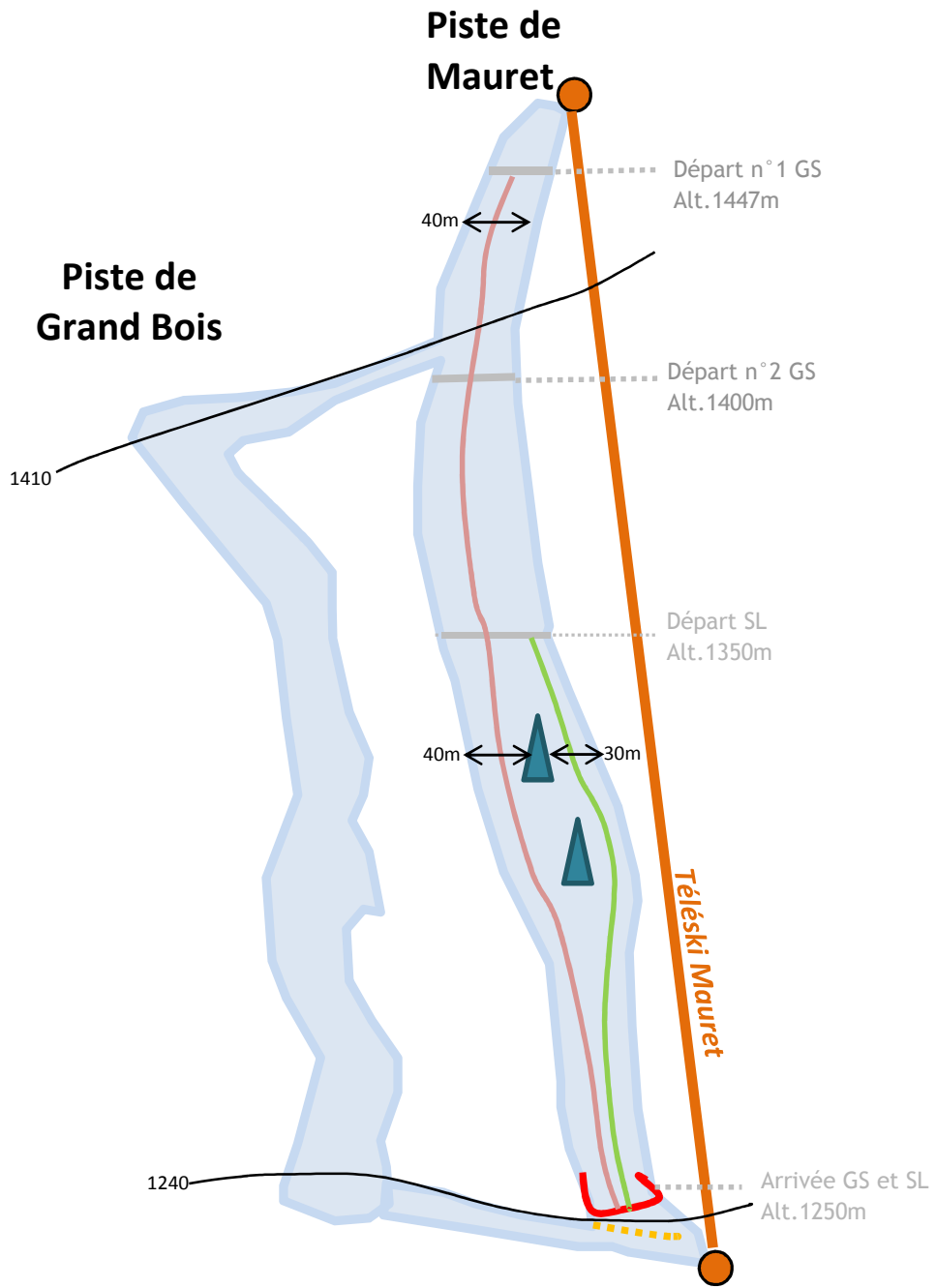
Piste de MAURET

- Nom de la piste : Mauret
- Orientation de la piste de compétition : sud-sud-est
- Altitudes points de départ et arrivée :

	Parcours 1 GS	Parcours 2 GS	Parcours SL
Altitude Départ	1447m	1400	1350m
Altitude arrivée	1250m		
Dénivelée	197m	150	100

- La piste de Mauret bénéficie d'un bon ensoleillement et est accessible soit par le télésiège des Bruyères soit directement par le parking de Mauret situé au pied de la piste.
- L'environnement de proximité est composé de forêts. Deux bosquets de pins situés en milieu de pistes constituent un enjeu esthétique et touristique.
- Largeur :
 - La piste a été créée selon un profil en travers de 40m de largeur.
 - La largeur maximale est de 55 m au niveau des pins centraux.
- la longueur (en mètres) : 496 m
- la pente moyenne : 44 %
- pente minimum : 26 %
- pente maximum : 87 %
- les éventuelles aires d'atterrissage pour hélicoptère : 3 DZ à proximité
- Desserte : Télésiège de Mauret
 - Altitude départ : 1470 m
 - Altitude arrivée : 1235 m
 - Dénivelé (en mètres) : 235 m
 - Débit : 900 p/h
 - Vitesse d'exploitation théorique 3,6 m/s
 - Longueur hors tout : 723 m
 - Longueur horizontale : 688 m
- Distance jusqu'à l'hôpital le plus proche : 5 et 10 mn en hélicoptère
 - CHU La Tronche 45 km (55 mn par la route)
 - Hôpital sud Echirrolles : 33 km (46 mn par la route et entre 5 et 10 mn en hélicoptère)
- Matériel de chronométrage : ondes

CROQUIS PISTE DE MAURET



Bosquets de pins protégés par filet FIS B



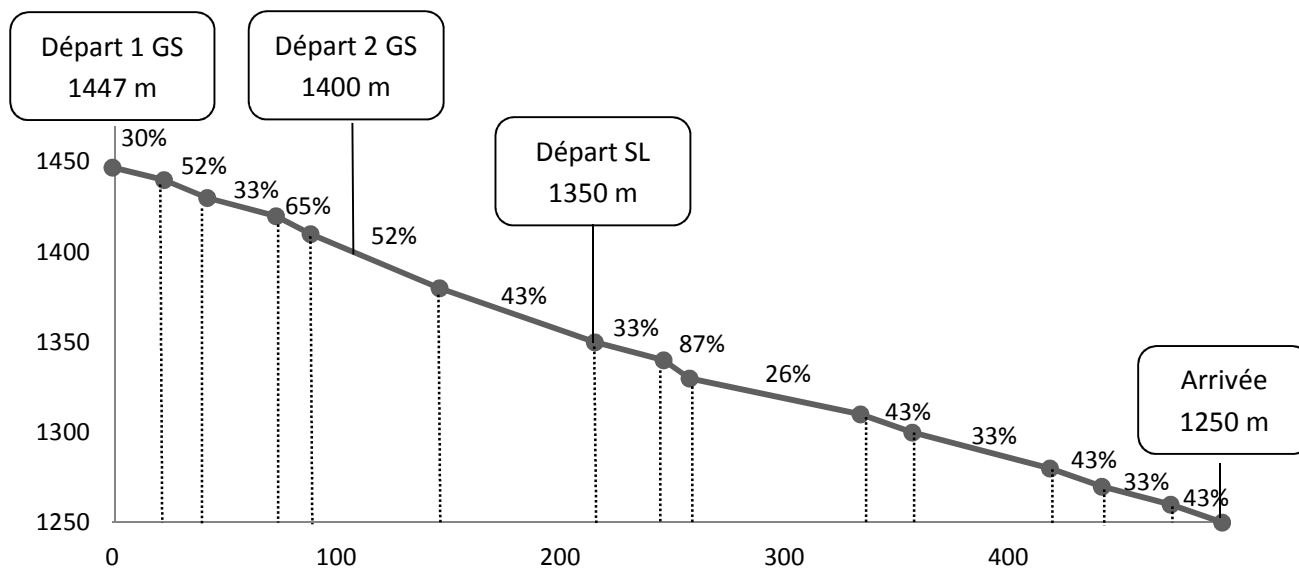
Raquette d'arrivée protégée par filet FIS B

Parcours GS

Parcours SL

Filet C

PROFIL EN LONG PISTE DE MAURET



- Pente moyenne : 44%
- Pente maxi : 87%
- Pente mini : 26%

